



2^{ème} Printanière MCG Blaye et ses environs

**Du Vendredi 1er mai au
Dimanche 3 mai 2015**

Départ de Haute-Goulaine - Rendez-vous **7h30** chez le Président

1^{ère} étape STE HERMINE (85) : Nos amis vendéens nous rejoignent
Nous n'aurons plus qu'à suivre Jeannot et Viviane en n'oubliant pas le coup de 11h.

Ne pas oublier votre pique-nique pour le déjeuner.

Dans l'après-midi, est programmée la visite guidée de la Citadelle de Blaye et de ses souterrains classés au Patrimoine de l'Unesco.



Nous résiderons au Château Haut Launay, dans la commune de Teuillac (33) chez Olivier Nouailles, le propriétaire. Il nous met à disposition les couchages de ses vendangeurs (4 chambres de 6 personnes).

Un camping municipal est à notre disposition à 1,5 kms si nous devons dépasser les 24 participants.

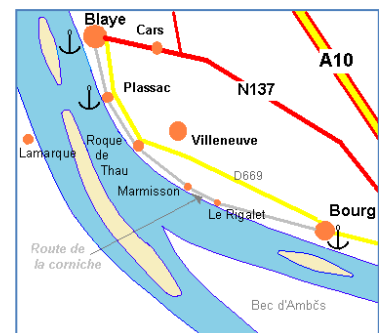


Olivier nous ouvrira sa propriété où nous dégusterons les différents vins de sa production, accompagnés d'un buffet froid.

Lits et matelas seront fournis, **ne prévoir que le sac de couchage.**

Olivier se charge de nos petits déjeuners que nous prendront, le plus tôt possible, dans la salle des vendangeurs.

Nous rejoindrons alors Blaye par Bourg et nous emprunterons la route de la Corniche dite route des Capitaines le long de l'estuaire de la Gironde. Nous embarquerons sur le bac à **11h précise** direction Lamarque en Médoc.





Nous nous baladerons sur les petites routes des Grands Châteaux du Médoc et rejoindront à travers les forêts des Landes, Lacanau où nous déjeuneront.

Un gros bol d'air, une petite sieste voire pour les plus courageux pourquoi pas une baignade ou tout simplement une bière face à l'océan, il y en aura pour tous les goûts.



Retour à Lamarque par l'itinéraire le plus rapide afin de **reprendre le BAC de 18h30**. Avis aux retardataires, celui-ci est le dernier de la journée.

Afin de reprendre des forces, nous dégusterons chez Olivier une bonne entrecôte grillée au feu de cheminée accompagnée d'un bon breuvage. Il ne restera plus qu'à mettre l'ambiance.

Après le petit-déjeuner, nous prendrons la route du retour. Déjeuner libre.

INSCRIPTION DES PARTICIPANTS au plus tard le 28 MARS 2015 uniquement réservée aux membres du MCG et leurs conjoints(es).

Si vous êtes seul (e) sur votre moto, acceptez-vous de prendre un passager car certains membres du MCG « n'ont pas encore » leur permis de naviguer (**merci de le préciser lors de votre inscription**).

